

→ Circulation

Classement : SAGE Estuaire  
de la Loire



**Ifremer**

objet : Evolution des rivages  
de l'estuaire de La Loire

n/réf : 04/45/DEL/MPL

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique  
Direction des Affaires Interministérielles  
et de l'Environnement  
Bureau de la réglementation de  
l'Environnement  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44035 NANTES CEDEX 1

à l'attention de Monsieur Jean-Michel BERTIN

Nantes, le 24 mai 2004

*Affaire suivie par Hélène JEANNERET DEL/MPL*

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 5 février 2004, vous avez attiré notre attention sur l'inquiétude de l'UDPN 44 quant à l'évolution des rivages de l'estuaire de la Loire.

Les informations actuellement disponibles sur ce thème sont parcellaires et spatialement circonscrites ; elles ont en général été acquises dans le cadre d'études d'impact liées à des aménagements de l'estuaire de la Loire ou du littoral (dragages de l'estuaire, aménagement de Donges-est, extraction de granulats marins, rechargement de la plage de La Baule, démarche prospective sur l'aménagement de l'estuaire en aval de Nantes...).

Force est de constater, comme le fait l'UDPN, que ces problèmes n'ont jamais été abordés dans leur globalité, malgré les recommandations émises par l'Ifremer sur les différents dossiers évoqués ci-dessus.

Pour pallier le manque de connaissances dans ce domaine complexe, l'Ifremer avait d'ailleurs proposé, dès 1998, dans le cadre du Contrat Etat Région 2000-2006, un programme de recherche (Eloïza : Estuaire de la LOire : Impact sur les Zones littorales Adjacentes, associant les Universités de Nantes et Angers, et le BRGM), dont l'un des volets consistait à mieux comprendre la dynamique sédimentaire à l'embouchure de l'estuaire de la Loire. En effet, les questions relatives aux origines et processus d'envasement de la baie de Bourgneuf, ou à la modification du trait de côte (en particulier de la côte sud du débouché de l'estuaire) ne sont pas nouvelles. Ce programme avait identifié la nécessité de développer « la description en 3 dimensions du panache turbide de la Loire, la caractérisation des transits de sédiments fins, le devenir et l'impact des rejets de dragage actuels et potentiels dans la zone d'étude ».

Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

Direction de l'Environnement et de  
l'Aménagement du Littoral

Laboratoire côtier Morbihan – Pays de Loire  
(DEL/MPL)

12, rue des Résistants  
B.P. 86  
56470 La Trinité-sur-Mer  
France

téléphone 33 (0)2 97 30 19 19  
télécopie 33 (0)2 97 30 19 00

et

Rue de l'Île d'Yeu  
BP 21105  
44311 Nantes cédex 3  
France

téléphone 33 (0)2 40 37 41 51  
télécopie 33 (0)2 40 37 42 41

Siège social  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96

<http://www.ifremer.fr>



Ce programme n'ayant pas été jugé, à l'époque, en phase avec la demande sociale, les connaissances qui permettraient de répondre aux questions posées par l'UDPN 44 n'ont guère progressé depuis les études hydrosédimentaires menées par l'APEEL de 1984 à 1994, qui avaient permis de développer un modèle de simulation du comportement du bouchon vaseux. On peut également citer l'excellent travail de collecte de données réalisé par la Cellule de Mesures et de Bilans de l'estuaire de la Loire : hydraulique, qualité de l'eau et des sédiments, étude du bouchon vaseux, faciès sédimentaires, peuplements benthiques... Ces études ont permis de dresser un premier bilan de la qualité de l'estuaire interne et sont disponibles auprès de la CMB. Mais elles ne s'étendent pas pour l'instant à l'ensemble du littoral (Loire-Atlantique et baie de Bourgneuf) susceptible d'être influencé par les mouvements sédimentaires à l'embouchure de l'estuaire.

Compte tenu de la complexité des questions posées, et de la diversité des disciplines concernées, seul un programme scientifique d'envergure significative pourrait tenter d'identifier et de quantifier, les différents processus qui aboutissent aux phénomènes d'envasement du littoral, d'instabilité des plages, ou d'augmentation de la turbidité sur lesquels l'UDPN 44 a attiré votre attention. La trame proposée en 1998 reste d'actualité et pourrait être réutilisée à cette fin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

pi

Le Directeur Adjoint du Centre

Daniel CASSOU